



Volume 8, No 25
(Hebdomadaire)

le 18 juin 1980

Ottawa, Canada

La stimulation de l'emploi au Canada dans les années 80	1
Jacques Cousteau au Canada	2
Office des normes du gouvernement	3
Bourses à quatre étudiants	3
Exercice militaire en Méditerranée	3
Conseil consultatif en droit pénal	3
Dispositifs émettant des radiations	3
Regard nouveau sur le saumon de l'Atlantique	4
Opinion des Canadiens sur les additifs alimentaires	4
Conditions de vie des étudiants d'université au Québec	5
Des véhicules des Forces canadiennes fonctionnent au propane	5
Relation entre le poids et le cancer?	6
Association québécoise de retraités	6
Il avait l'âme d'un Indien	6
Étude sur les immigrantes italiennes établies à Toronto	6
Football professionnel au Canada	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

La stimulation de l'emploi au Canada dans les années 80

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé, le 2 juin à la Chambre des communes, une série de mesures visant la création d'emplois et la formation, et prises pour répondre aux besoins immédiats des Canadiens. Le coût de ces mesures devrait s'élever à \$137 millions pour la présente année financière. Voici des extraits de la déclaration du Ministre donnant les grandes lignes des mesures gouvernementales prises en matière d'emploi et de formation.

...Avant d'établir nos programmes d'emploi, nous avons étudié les principes qui devaient les régir. Le premier principe consistait à déterminer les groupes qui seraient visés, en accordant la préférence à ceux qui sont toujours restés à l'écart de la croissance économique du Canada.

Les autochtones, même en Alberta, font face à un taux de chômage d'environ 75 p. cent, et la situation est encore plus grave pour les femmes autochtones. Partout au Canada, les handicapés doivent non seulement surmonter leur handicap, mais aussi lutter contre des obstacles moins concrets, à savoir les préjugés et l'ignorance, qui les empêchent d'accéder au marché du travail. Les femmes, surtout celles qui ont travaillé inlassablement pour élever leur famille et s'occuper de la maison, se heurtent à une porte close lorsqu'elles cherchent un emploi rémunéré.

Le deuxième principe sous-jacent aux mesures que je vais annoncer, c'est que les emplois doivent avoir une valeur de continuité et d'authenticité. Ils doivent offrir aux chômeurs de l'espoir pour l'avenir et contribuer à leur épanouissement personnel...

Le troisième principe, c'est qu'il importe d'adapter les nouvelles mesures aux besoins de chaque région. Il ne s'agit pas uniquement de pallier les disparités au chapitre de l'emploi ou les pénuries de travailleurs qualifiés dans certaines régions, ou dans certains secteurs d'activité, mais aussi de tenir compte de l'aptitude de chaque région à régler ses problèmes sur le marché du travail...

Création d'emplois

Parlons d'abord des quatre programmes visant à répondre aux besoins spéciaux des Canadiens en matière d'emploi.

Projets canadiens de développement communautaire (PCDC). Cet important programme vise à réaliser les priorités nationales et régionales dans les domaines de l'amélioration des pêches, de la conservation de l'énergie, du développement du tourisme et de la rénovation dans les collectivités. En plus de fournir aux participants une expérience pratique précieuse, les PCDC permettront d'élargir la base d'emploi des collectivités. Plus de \$100 millions serviront à financer des projets, cet hiver et au cours de l'année prochaine, dans tout le Canada, surtout dans les régions où le chômage est élevé.

Programme d'emploi pour les innovations technologiques. Ce programme vise à aider les hommes et les femmes qui ont fait des études techniques et scientifiques à mettre à profit leurs compétences dans



M. Lloyd Axworthy

C'était ce jour...

Le 18 juin 1846 avait lieu l'inauguration de la première ligne télégraphique au Canada, exploitée par la Toronto, Hamilton et Niagara Electro-magnetic Telegraph Co.